

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7310165201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7310165201>

Cette annonce a été mise en ligne le **25 novembre 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : LUCKY BAY.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 5 bis, 49280 LA SEGUINIÈRE.
818412561 RCS SARL LUCKY BAY.
Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2022,
l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la
société à compter du 30 septembre 2022
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où
doit être envoyée la correspondance.. Madame
CAROLINE LETAILLEUR, demeurant 5 bis 49280 LA
SEGUINIÈRE a été nommé liquidateur et lui a conféré les
pouvoirs les plus étendus.

Caroline Letailleur

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

